



RAPPORT DU MAIRE – 2024

FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions de la *Loi 122*, adoptée dans l’objectif de reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et d’augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs, et conformément à l’article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente aujourd’hui les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l’exercice financier se terminant au 31 décembre 2024 de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Préparé par le Groupe RDL Victoriaville SENCRL, firme de vérification externe, le rapport financier 2024 fait état d’un excédent de fonctionnement de l’exercice à des fins fiscales de 736 001\$. L’excédent de fonctionnement accumulé non affecté est de 853 530\$ et le surplus accumulé affecté est de 522 508\$. La dette à long terme au 31 décembre 2024 est de 3 234 376\$. Ainsi, l’opinion de l’audit indique que les états financiers reflètent une image fidèle des sommes engagées, l’avis confirme également que le taux global de taxation réel pour l’exercice terminé le 31 décembre 2024 a été établi conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et ce dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Excédent de fonctionnement

L’excédent de fonctionnement pour l’année 2024 est attribuable entre autres à une hausse du revenu de taxes supérieure aux prévisions (construction neuve et améliorations locatives), au revenu de la subvention PRABAM pour des travaux non-capitalisés, la dépense pour le remboursement de la dette de Maskicom d’un montant de 285 000\$ qui avait été inscrit à la dépense en 2022, la compensation pour la collecte sélective, les intérêts sur les soldes de caisse et une augmentation de la perception des droits de mutation.

Investissements

En 2024, la Municipalité a poursuivi les investissements dans son programme annuel pour l’entretien des routes. Le resurfaçage a été effectué sur le chemin des Pionniers ainsi qu’un tronçon sur le chemin de l’Érablière, le chemin Saint-Paul et le chemin de la Montagne. Nous avons procédé à l’achat d’une camionnette pour les travaux publics.

Nous avons effectué de la recherche en eau et le forage d’un puits supplémentaire à l’aqueuduc du village. Une génératrice a été installée pour les eaux usées à la Montagne afin

RAPPORT DU MAIRE – 2024

FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

d'éviter les débordements. Deux propriétés ont été raccordées aux réseaux d'eaux usées à la Montagne pour régler une problématique d'odeur récurrente. Nous avons débuté les travaux de raccordement du puits # 3 à la Montagne avec les premières étapes du projet soit les travaux de protection du puits #3. Tous ces travaux ont été entièrement financés par le programme TECQ 2019-2023.

Plusieurs travaux d'entretien aux bâtiments municipaux ont été réalisés, entre autres le remplacement des luminaires, la peinture, l'installation de panneaux acoustiques, le drain français, les gouttières ainsi que la réfection du plancher en époxy au centre communautaire. Ceux-ci ont été financés en partie par le programme PRABAM et le surplus non affecté. L'ensemble des luminaires a aussi été remplacé dans les bureaux municipaux ainsi que la gouttière.

Des travaux de réaménagement intérieur ont été réalisés à la bibliothèque afin de retirer un mur porteur, le tout dans l'objectif de créer de l'espace. Des travaux qui se poursuivent actuellement, en 2025.

Nous avons également investi à la conception de plans et devis pour le remplacement de différents ponceaux.

Fond Mathieusaintois 2024

Plusieurs contributions d'un montant total de 12 360\$ ont été versées à différents organismes et citoyens du territoire qui ont présenté des projets dans le cadre du Fonds Mathieusaintois tels que : Initiative 1-2-3-4 pour l'achat d'équipements techniques, Mauricie Arts vivants pour le festival, l'Association des propriétaires du lac Souris et le regroupement des Associations de lacs pour des inventaires sur la qualité de l'eau et pour une formation sur les plantes aquatiques, l'évènement de course la chute du Diable, l'association des lacs GBMA pour le remplacement des pancartes de signalisation, le sentier national, le club plein air le Huard pour l'entretien des pistes de ski de fond et quelques autres.

Autres réalisations

Encore en 2024, Saint-Mathieu-du-Parc a renouvelé la soirée reconnaissance afin de souligner le travail des nombreux bénévoles qui font vivre et grandir notre municipalité.

Il y a eu aussi, la construction d'un terrain de pétanque à l'espace public



RAPPORT DU MAIRE – 2024

FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER

et une programmation dans diverses activités organisées pour tous, entre autres la Journée de l'environnement, la Fête nationale, la Halte de la famille, le 5 à 7 Chanté, le Théâtre d'ombre, l'Heure du conte.

Dans le cadre du projet d'aire protégée sur terres privées, le paysage humanisé, nous avons reçu du MELCCFP une subvention de 21 125\$.

Le comité intermunicipal sur les mines qui a été mis sur pied en 2023, en collaboration avec Saint-Élie-de Caxton et Saint-Boniface. Il a aussi été très actif en 2024 en déposant un mémoire en plus de le présenter aux audiences publiques dans le contexte de la révision de la Loi sur les mines. L'objectif de ces revendications étaient principalement de protéger le territoire de notre municipalité et ces démarches ont porté fruits avec, en novembre 2024, le dépôt de la nouvelle loi.

L'année 2024 a été bien chargée en projets et à la préparation de plusieurs projets qui se sont entamés et concrétisés cette année, entre autres le prolongement du quartier Feuilles en aiguille, la construction d'une piste à rouleaux, l'aménagement de sentiers multifonctionnels, la mise en place d'une scène à l'espace public et une station de lavage de bateau. Tous des projets qui bénéficieront à un grand nombre de citoyens.

Claude Mayrand, maire

01-10-2024